

**ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE DEUX PROJETS DE
DEVELOPPEMENT DE MICRO ET PETITES ENTREPRISES RURALES :
PPPMER II (Rwanda) et PROSPERER (Madagascar)
30/08 au 03/09 A KIGALI, RWANDA**

Objectif de l'échange :

- Partager l'expérience du Projet de promotion de micro et petites entreprises rurales au Rwanda, qui a commencé ses activités en 1999, et identifier les principales différences avec le PROSPERER.

Thème de l'échange:

Les services d'appui aux entreprises (**SAE**) ou Business Development Services (**BDS**)

Contacts des coordinateurs des Programmes :

PPPMER II : Francine Tumushime pppmer@oldmail.rwanda1.com

PROSPERER: Lucien Ranarivelo cn@prosperer.mg

ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE PROJETS PPPMER II (Rwanda) et PROSPERER (Madagascar)

Antécédents : Le FIDA appuie actuellement plus de 15 projets de développement des micro et petites entreprises rurales. Le PPPMER est dans sa deuxième phase et le PROSPERER initie sa troisième année d'exécution.

Objectifs des projets : **similitudes**

- Créer et appuyer un réseau d'organisations professionnelles, de corps de métiers et de fédérations interprofessionnelles qui répondront aux besoins de développement des entreprises rurales
- Contribuer à l'élaboration d'un cadre institutionnel et des politiques nationales en matière d'appui aux microentreprises rurales
- Améliorer la productivité et qualité (=compétitivité) des microentreprises rurales
- Permettre aux entrepreneurs d'accéder à des services financiers et non financiers pérennes

Objectifs des projets : **différences**

- PROSPERER cite la nécessité de renforcer les entreprises pour favoriser les performances des clusters et filières au sein de pôles économiques régionaux ;
- PROSPERER cherche à créer un environnement structurant favorisant la modernisation des filières rurales, situation qui explique la composante 4.



Structure des projets (composantes)

PPMER II

C1. Renforcement des capacités

C2. Appui aux entreprises

C3. Services de microfinance

C4. Suivi-évaluation

PROSPERER

C1. Identification et mobilisation des entreprises et structuration des interprofessions

C2. Services aux micro-entreprises et formation professionnelle

C3. Finances rurales et gestion des risques

C4. Infrastructures de marché et investissements structurants

C5. Suivi-évaluation, communication et gestion des savoirs

**Les services d'appui aux entreprises (SAE) ou
Business Development Services (BDS)**

**Les services de base sont
très similaires**

Conseil et accompagnement de l'entreprise

Formations en thèmes transversaux :
gestion, comptabilité, culture
entrepreneuriale

Formations techniques, selon les filières

**Les services avancés
sont très similaires**

Formation en marketing

Formation en commercialisation / politique
commerciale

Élaboration des projets/ élaboration de Business Plan

Apprentissages

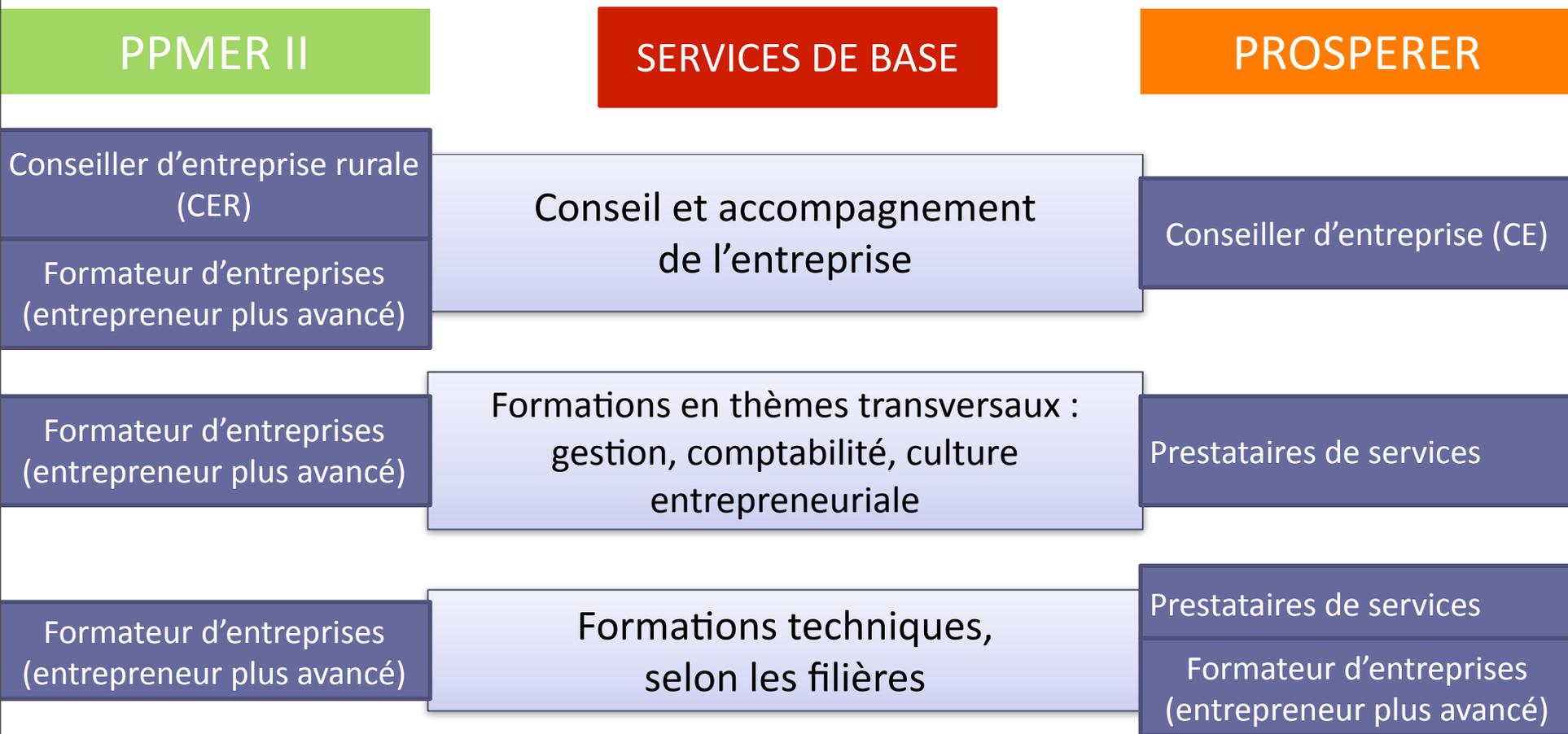
Métiers : soudure, artisanat, mécanique...

ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE PROJETS

PPMER II (Rwanda) et PROSPERER (Madagascar)

Les services d'appui aux entreprises (SAE)

La différence entre les projets est **L'ACTEUR** responsable pour la **PRESTATION** de ces services, facteur que est directement lié à la qualité et à la perspective de pérennisation du service.



ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE PROJETS

PPMER II (Rwanda) et PROSPERER (Madagascar)

Les services d'appui aux entreprises (SAE)

Dans le cas du PPPMER, le projet a opté de développer l'offre de services à partir d'entrepreneurs expérimentés, mais le PROSPERER a opté de développer l'offre via des prestataires de services.



ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE PROJETS

PPMER II (Rwanda) et PROSPERER (Madagascar)

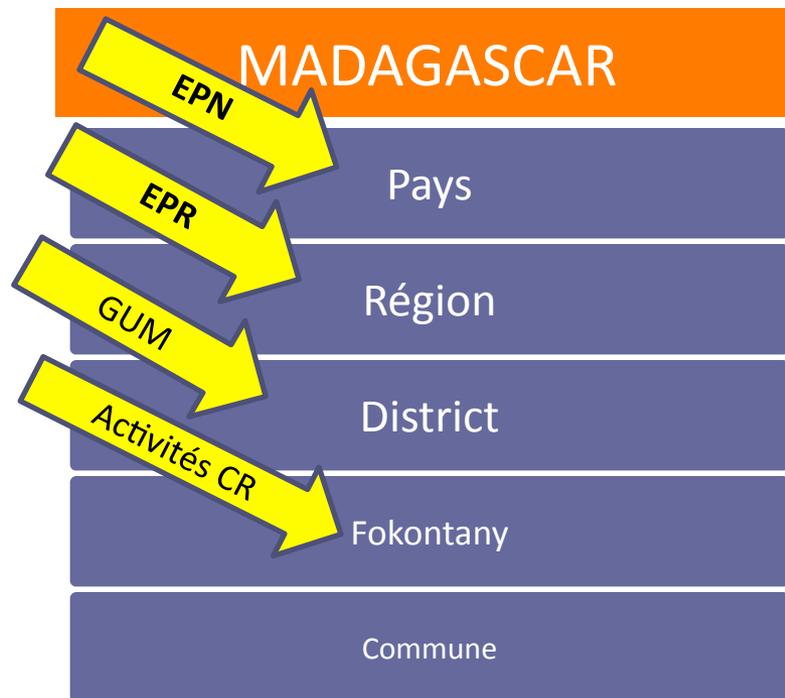
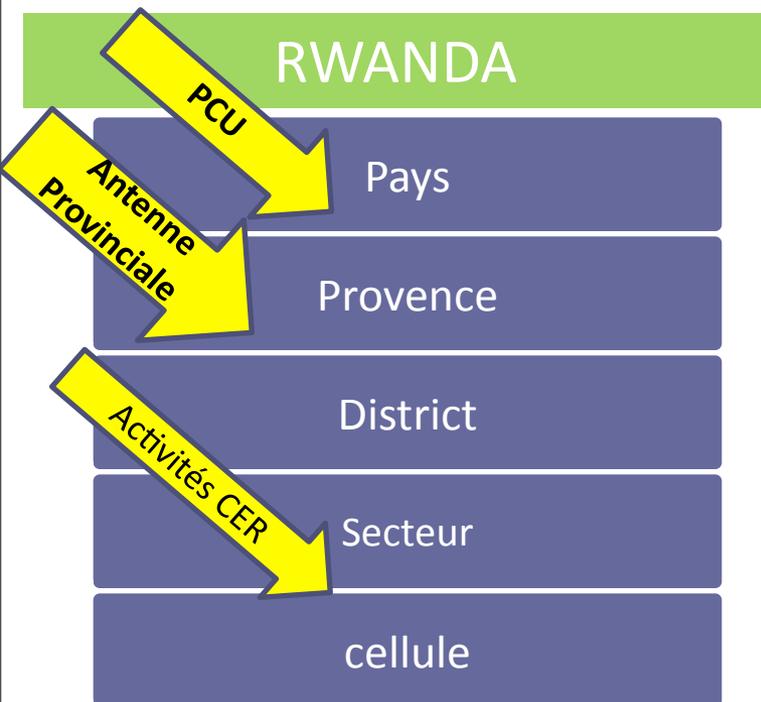
Les services d'appui aux entreprises (SAE)

- L'apprentissage analysé ici est ce qui est réalisé dans l'atelier d'un entrepreneur expérimenté, une entreprise en développement ou une coopérative.
- Les différences entre les projets sont les bénéficiaires et les temps de formation.
- Le PPMER a adopté la stratégie suivante : la prime de motivation aux apprentis est réunie comme une caution solidaire, qui sera utilisée comme garantie à la demande de crédit pour le démarrage de leur entreprise.

PPMER II	APPRENTISSAGE DES MÉTIERS	PROSPERER
Vulnérables : anciens combattants, sidéens, orphelins, chômeurs	Apprentis bénéficiaires	Jeunes jusqu' à 25 ans déscolarisés
6 mois	Période	2 mois
Kit pour tous les apprentis	Kit de démarrage	Il est prévu de distribuer un kit

ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE PROJETS PPPMER II (Rwanda) et PROSPERER (Madagascar)

Intervention du projet selon l'organisation politique du Pays



- La coordination des projets est située dans la capitale. La différence est la quantité de personnel.
 - Les deux projets ont des équipes au niveau des provinces / régions.
 - Au Rwanda, le choix des districts d'intervention a été fait par des autorités locales en fonction des critères de pauvreté et de dynamique sociale.
- À Madagascar c'est le projet qui a choisi les zones d'intervention, après diagnostic des moyens de vie.
- Les différences sont dans l'unité d'appui aux opérations de terrain .

ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE PROJETS PPMER II (Rwanda) et PROSPERER (Madagascar)

PPMER II

4* Unité d'appui aux opérations de terrain

PROSPERER

- L'unité est installée dans le bureau du district.

- Elle s'appelle antenne.

- Une réunion/ mois.

- 1 CER couvre 5 secteurs

- 1 CER dessert 30 coopératives / an
(Chaque coopérative compte en moyenne 30 membres)

- L'unité est installée dans le bureau des organisations déjà existantes (ONG, IMF, etc).

- Elle s'appelle guichet unique multiservices.

- Une réunion / semaine

- 2 CE couvrent 1 district

- 1 CE dessert 100 entreprises / an

Considérations sur les services d'appui aux entreprises (SAE)

1. Dans le cas du PPPMER les CER ont un profil cohérent au développement de l'entreprenariat - ils ont des carrières liées à l'administration et le business. L'offre des professionnels n'est pas un problème, et le fait que le Rwanda est un petit territoire ne pose pas de difficultés pour que ces professionnels interviennent dans les secteurs ruraux.

PROSPERER a de la difficulté à sélectionner des professionnels avec un profil plus approprié au développement du secteur privé, et l'offre de professionnels est restreinte dans les régions plus distantes de la capitale.

2. Les CER dans le PPPMER ont un rôle de formateur. Ils sont capables de former les entrepreneurs en plusieurs thèmes basiques et aussi avancés. Les CE du PROSPERER sont plutôt des animateurs qui réalisent la mise en relation entre les entreprises et les prestataires de services qui donnent les formations. De cette façon, leur travail n'est pas reconnu par les entrepreneurs et ne permettra pas sa pérennité.

Considérations sur les services d'appui aux entreprises (SAE)

3. Les formateurs d'entreprises dans le PPPMER sont des entrepreneurs plus avancés, déjà formés par les CER, et qui sont capables d'accompagner, de conseiller et de former en thèmes basiques les nouveaux entrepreneurs.

Dans le cas du PROSPERER, les entrepreneurs formateurs n'ont pas nécessairement été formés auparavant par les prestataires de service et sont seulement recrutés pour former en thèmes techniques comme, par exemple, la technique de vannerie ou l'apiculture.

4. Le PPPMER a opté pour développer l'offre de services à partir des entrepreneurs, considérant qu'ils sont déjà présents et connaissent mieux la réalité des secteurs et des cellules rurales.

Le projet croit que tous les contacts et services déjà donnés sont suffisants pour que les formateurs d'entreprise soient reconnus comme prestataires par les entrepreneurs. Suivant les règles du marché, les meilleurs prestataires continueront à être demandés.

ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE PROJETS PPPMER II (Rwanda) et PROSPERER (Madagascar)

Considérations sur les services d'appui aux entreprises (SAE)

5. La stratégie de pérennisation du PPPMER est de former et d'orienter les formateurs à l'organisation et à la formation de coopératives prestataires de services.
6. Le PROSPERER a opté de développer l'offre de services à partir du renforcement des capacités des professionnels comme prestataires de services aux entreprises. Le projet croit que l'appui à l'organisation des prestataires en réseaux de professionnels peut être un chemin pour la pérennisation de leurs services.
7. Les CER du PPPMER sont encadrés par le coordonateur du projet et sont installés dans le bureau de chaque secteur (étant donné que le projet est du gouvernement). L'hypothèse est que les formations reçues et l'expérience dans les années du projet seront les éléments pour la continuité de leur activités, comme prestataires privés spécialisés capables de répondre aux besoins des entrepreneurs plus développés.
8. Les CE du PROSPERER sont encadrés par un responsable de l'organisation hôte du guichet unique multiservices. L'hypothèse est que comme il s'agit d'organisations déjà existantes il y a la possibilité de l'organisation adopter ces services et les faire devenir partie de leur activités de façon pérenne.

Autres projets FIDA sur les microentreprises rurales (*en cours*)

- **Arménie** - Farmer Market Access Programme (2008-2013)
- **Bangladesh** - Finance for Enterprise Development and Employment Creation Project (2008-2014)
- **Bhoutan** - Agriculture, Marketing and Enterprise Promotion Programme (2006-2012)
- **Bosnie-Herzégovine** - Rural Enterprise Enhancement Project (2007-2012)
- **Burkina Faso** - Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural (PASPRU)
- **Colombie** - Rural Microenterprise Development Programme (1996-?)

- **Djibouti** - Microfinance and Microenterprise Development Project (2002-?)
- **Ghana** - Rural Enterprises Project – Phase II (2003-2011)
- **Maurice** - Rural Diversification Programme (2000-2010)
- **Sénégal** - Projet de promotion de l'entreprenariat rural (PROMER - seconde phase (2006-2013))
- **Tanzanie** - Rural Micro, Small and Medium Enterprise Support Programme (2007-2014)
- **Philippines** - Rural Microenterprise Promotion Programme (RuMEPP)(2006-2013)
- **Rwanda** - Rural Small and Microenterprise Promotion Project – Phase II (2004-2011)